

PERMANENCE DES ELUS LE SAMEDI

Nous vous rappelons que le samedi vous pouvez rencontrer un élu en Mairie entre 10 et 12h. Cette permanence permet de servir de relai entre les habitants ne pouvant venir s'adresser au secrétariat et à nos services administratifs aux horaires d'ouverture. Rappel de ces ouvertures :

- Lundi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30

C'est aussi, et surtout un moment où vous pouvez converser tranquillement à propos de la vie municipale.

PETANQUE

UNE PREMIERE : Vendredi 5 MAI 2017 18h

Dans le but de lancer une activité pétanque ouverte à tous, un premier concours amical en doublettes (constituées ou non) est donc organisé par quelques bénévoles. **L'inscription est gratuite** et seules deux coupes offertes par la Mairie récompenseront les vainqueurs. Le but de cette manifestation est surtout de prendre contact avec les adeptes afin de créer une activité au sein de la Chesnée à partir de septembre.

Ce concours se déroulera en trois parties de 11 points. Les inscriptions sont prises à la Mairie ou par téléphone 02 33 88 78 20 avant le 3 mai. Il se déroulera sur le terrain rénové de la Chênevière et sera donc limité à 8 doublettes (les joueurs isolés peuvent s'inscrire).



LES FOSSES A TERRE

Certains habitants du quartier nous ont alertés sur la dégradation rapide d'une partie de la chaussée restaurée entre le hameau et le stade. Les élus et les services s'étaient bien sûr rendus compte de la situation et se sont adressés aussitôt à l'entreprise. Elle a reconnu qu'en raison d'un changement de température et de la pluie survenue l'après-midi des travaux, le revêtement n'était pas de la qualité demandée. Il est donc prévu qu'elle prendra à sa charge la réfection de la chaussée à une période plus propice. Cette intervention sera effectuée dans les mois qui viennent.

PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Jeudi 4 mai, nos conseillers départementaux seront en Mairie de 13h30 à 15h pour recevoir les habitants qui auraient des questions à leur poser ou des demandes à exprimer. N'oubliez pas ce rendez-vous.

Manifestations à venir

- 01 juinSpectacle Salle Polyvalente Ecole
- 10 juinFête de la Musique, Salle Polyvalente Mairie
- 24, 25 juinBall-Trap Société de Chasse
- 25 juinPétanque et Vide-grenier, Houquette Amicale

✓ Le Mot du Maire	Page 1
✓ Souvenir, le 8 mai	Page 2
✓ Travaux et réalisations, Jeunes	Page 3
✓ Informations diverses, Dates à retenir	Page 4

Le mot du maire

Le printemps est là, la nature se réveille, et donc l'entretien de la commune se complique. Les tontes ont été retardées en raison du manque d'effectif, sur les quatre employés techniques, un était en congé, un autre en arrêt maladie, un troisième en arrêt de travail (accident), mais peu à peu la situation redevient normale, vous avez pu voir et entendre les tondeuses, roto-fils et autres appareils d'entretien...

Comme je l'ai déjà dit et écrit, nos services ne peuvent venir à bout de toutes les tâches de tonte ou de balayage si chacun ne respecte pas ses devoirs. La loi est claire, tout propriétaire ou locataire est tenu d'entretenir ses abords immédiats. Certains le font très bien, d'autres moins (en particulier, il faut rappeler que les produits phytosanitaires sont interdits sur la voie publique), et malheureusement, quelques-uns ne participent pas du tout à ce travail collectif et civique. Je demande une nouvelle fois à tous de faire l'effort d'entretien de notre commune. Par contre, nos services pourront suppléer toute personne n'ayant pas les moyens physiques de remplir ce devoir si elle le demande en Mairie.

Avec le printemps, puis l'été, nos Associations préparent l'organisation de leurs manifestations traditionnelles qui font vivre l'animation locale. Je vous invite à y participer, vous vous divertirez tout en encourageant les bénévoles.

Pierre PHILIPPART



Mireille, nouvelle responsable de l'entretien du terrain de football

BUBU N'EST PLUS, IL NE SERA PAS OUBLIÉ

Une figure connue de tous les Brettevillais est disparue récemment. Bernard BUARD, dit Bubu, était Conseiller Municipal et 1^{er} Vice-Président de la Communauté de la Saire. Engagé politiquement mais ouvert à légendaire, comme ses mots séances du Conseil Municipal. PRESSE dans le secteur de une action municipale décennies. Dans les années maintien de l'école, puis a cantine scolaire, plusieurs le rédacteur du



Plus qu'un collègue élu, il était qui regrettera longtemps famille le demandait, nous ne participant pas aux plus stricte intimité. Nous que notre absence n'était de respect, et surtout, pour regrets tout en promettant de la soutenir du mieux que nous pourrons.

tous, sa bonhomie était d'esprit qui éclairaient les Longtemps correspondant de la FERMENVILLE, il a surtout eu s'étendant sur au moins deux 1980, il s'est battu pour le participé à la création de la années il a été le photographe et BRETTEVILLE Infos.

un ami pour l'ensemble du Conseil l'homme au chapeau. Comme la avons suivi le vœu de Bernard en cérémonies souhaitées dans la profitons de ce Bulletin pour dire donc pas un oubli mais une marque renouveler à la famille tous nos

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2017

Le Maire, le Conseil Municipal et les Anciens Combattants, invitent les Brettevillais à participer à la commémoration du 8 mai.

Rassemblement à 11h30 devant les stèles des Aviateurs avec dépôt de bouquets par des enfants de l'école.

Le cortège se rendra ensuite au Monument aux Morts :

- Lever des couleurs
- Dépôt de gerbes
- Lecture des Messages
- Appel des Morts
- Sonnerie aux Morts
- Marseillaise
- Chant des Partisans

La cérémonie sera suivie d'un Vin d'Honneur à La Chènevière.

NB : l'heure de la cérémonie officielle a été choisie pour permettre aux personnes qui le souhaitent d'assister à la Messe célébrée au MESNIL AU VAL.

LES TRAVAUX



Nos services ont restauré un mur de soutènement de notre voirie chez un particulier (photo de gauche). L'achat d'un nouveau matériel de tonte nous a permis d'élargir le champ de l'action des services espaces verts au quartier des Diligences (photo de droite).



Les sanitaires du Terrain de Camping ont été rénovés avant la reprise des séjours, le travail a été réalisé par des entreprises (photo de gauche). Un nouveau matériel a été acquis pour les espaces verts (photo de droite).

DES OFFRES D'ACTIVITES POUR LES JEUNES

A la demande de la Municipalité, les FRANCAS vont proposer en mai, juin et juillet des activités pour la tranche d'âge 12 à 16 ans. Les choix seront ceux des jeunes qui auront participé à un tournoi sportif sur le mini-stade de l'école, ou, qui auront pris contact auprès de la Mairie ou de l'Animateur. Vous aurez plus de précisions en Mairie, par affichage et sur le prochain bulletin.

EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

Depuis plusieurs années, la commune offre des emplois d'été aux jeunes lycéens et étudiants, avec priorité aux Brettevillais. Le dépôt de candidature (avec CV) doit parvenir en Mairie avant le 16 mai. La durée d'emploi peut être de 15 jours, 3 semaines, ou 1 mois.